

18 janvier 2023

La qualité de l'eau potable en 2021



En Centre-Val de Loire plus de 13 000 prélèvements sont annuellement planifiés par l'ARS, au titre du contrôle sanitaire, pour s'assurer de la qualité de l'eau distribuée depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur.

Les éléments présentés ci-après constituent une synthèse régionale de la qualité des eaux distribuées pour l'année 2021.

La qualité bactériologique des eaux distribuées.

En 2021, 97,6 % de la population régionale a bénéficié d'une eau de bonne qualité bactériologique, avec un taux de non conformité des analyses inférieur ou égal à 5 %. Par ailleurs, 2,4 % de la population régionale a été desservie par une eau dont le taux de non conformité était compris entre 5 % et 30 %. Seule une petite unité de distribution du Loiret, desservant une population totale de 240 habitants, a été alimentée par une eau de mauvaise qualité bactériologique (taux de non conformité supérieur à 30 %).

Les non conformités observées en 2021 ont entraîné des interdictions temporaires, d'une durée de quelques jours, de la consommation de l'eau dans sept unités de distribution (une dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher, et cinq dans le Loiret) alimentant une population totale de 5 780 habitants. Ces restrictions, justifiées par une présence trop importante de bactéries dans l'eau, ont été levées après mise en œuvre de mesures correctives et obtention de résultats d'analyses attestant du retour à la conformité de l'eau distribuée.

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction du pourcentage de non-conformité bactériologique des analyses d'eau en 2021

		≤ 5 %	de 5 % à 30 %	> 30 %	Total
Cher	Nombre d'UDI	104	4	0	108
	Population	294 267	7 869	0	302 136
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	283	16	0	299
	Population	419 373	11 082	0	430 455
Indre	Nombre d'UDI	96	7	0	103
	Population	208 854	11 735	0	220 589
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	148	7	0	155
	Population	598 927	12 144	0	611 071
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	142	8	0	150
	Population	323 216	7 035	0	330 251
Loiret	Nombre d'UDI	219	13	1	233
	Population	666 708	11 953	240	678 901
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	992	55	1	1 048
	Population	2 511 345	61 818	240	2 573 403

Le nombre d'unités de distribution présentant un taux de non conformité bactériologique de l'eau supérieur à 5 % varie sensiblement selon les années : 56 UDI étaient dans ce cas en 2021 contre 28 UDI en 2020. Ces fortes variations s'expliquent notamment par des facteurs météorologiques, les non conformités étant plus nombreuses les années pluvieuses (ou avec un nombre de jours plus important de fortes pluies).

Les teneurs en nitrates dans les eaux distribuées.

En 2021, 19 212 habitants, soit 0,7 % de la population régionale, ont été alimentés par une eau dont la teneur moyenne en nitrates a dépassé la limite de qualité (50 mg/L). Des restrictions de consommation de l'eau pour les femmes enceintes et les nourrissons ont été prononcées. Il est à noter qu'un total de 65 unités de distribution desservant 66 914 habitants, soit 2,6 % de la population régionale, ont été alimentées par une eau ayant eu (au moins) un dépassement ponctuel de la limite de qualité (50 mg/L). Le département d'Eure-et-Loir reste, comme les années précédentes, le département le plus concerné de la région par des dépassements chroniques de la limite de qualité en nitrates dans l'eau du robinet.

De plus, il est à noter qu'une UDI d'Eure-et-Loir, alimentant 107 habitants, a dépassé ponctuellement le seuil de 100 mg/L de nitrates dans les eaux distribuées : une interdiction de consommation de l'eau a été prononcée dans l'attente d'un retour sous ce seuil.

En 10 ans, une diminution par deux du nombre d'habitants desservis par une eau dont la teneur moyenne est non conforme en nitrates est observée. Cette amélioration résulte principalement de la mise en place d'interconnexions, du recours à de nouvelles ressources, voire de l'installation de stations de traitement de dénitrification. Les données de l'année 2021 font état d'une amélioration sensible par rapport à 2020, dans un contexte de mise en demeure de La France par la Commission européenne, le 30 octobre 2020, pour non-respect des exigences de la Directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour ce paramètre nitrates. Cet effort doit être maintenu, car le nombre d'unités de distribution (65 en région) présentant des non conformités (au moins) ponctuelles en nitrates reste élevé.

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction des teneurs moyennes en nitrates dans l'eau en 2021

		≤ 25 mg/l	de 25 à 40 mg/l	de 40 à 50 mg/l	de 50 à 100 mg/l*	> 100 mg/l	Total
Cher	Nombre d'UDI	64	39	4	1	0	108
	Population	136 864	157 031	6 178	2 063	0	302 136
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	94	121	57	27	0	299
	Population	105 968	240 982	69 540	13 965	0	430 455
Indre	Nombre d'UDI	62	28	13	0	0	103
	Population	102 461	56 242	61 886	0	0	220 589
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	137	15	3	0	0	155
	Population	564 282	33 209	13 580	0	0	611 071
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	127	18	5	0	0	150
	Population	298 108	25 444	6 699	0	0	330 251
Loiret	Nombre d'UDI	168	42	14	9	0	233
	Population	558 938	90 726	26 053	3 184	0	678 901
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	652	263	96	37	0	1 048
	Population	1 766 621	603 634	183 936	19 212	0	2 573 403

* : la limite de qualité des nitrates dans les eaux distribuées est de 50 mg/L

Évolution du nombre d'unités de distribution non conformes et de la population alimentée par une eau non conforme (en moyenne) en nitrates depuis 2013

Département		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cher	Nombre d'UDI	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Population	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 063
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	63	64	59	52	42	41	39	35	27
	Population	28 732	33 173	31 472	26 780	18 814	18 408	19 241	15 248	13 965
Indre	Nombre d'UDI	2	2	0	0	0	0	0	0	0
	Population	4 333	3 535	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Population	0	0	0	0	0	0	0	8 242	0
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Population	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loiret	Nombre d'UDI	8	7	7	7	6	7	9	9	9
	Population	4 190	1 852	2 155	2 155	1 941	2 155	3 949	3 216	3 184
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	74	74	67	60	49	49	49	46	37
	Population	39 540	40 845	35 912	31 220	23 040	22 848	25 475	28 991	19 212

Les teneurs en pesticides dans les eaux distribuées.

En région Centre-Val de Loire, en 2021 :

- 88,5 % de la population, soit 2 277 601 habitants, a été alimentée par de l'eau conforme aux limites de qualité,
- 5,7 % de la population, soit 146 411 habitants a été alimentée par de l'eau ayant fait l'objet d'un dépassement ponctuel (de moins de 30 jours) en pesticides,
- 5,8 % de la population, soit 149 391 habitants a été alimentée par de l'eau ayant présenté des dépassements récurrents (plus de 30 jours dans l'année) en pesticides.

Ces dépassements n'ont toutefois pas nécessité la mise en place de restriction de l'utilisation de l'eau pour les usages alimentaires, conformément aux préconisations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). En effet, pour ces paramètres non conformes, aucun dépassement de la valeur sanitaire maximale (Vmax) définie par l'ANSES n'a été observé.

Par ailleurs, il convient de noter que, depuis le début de l'année 2021, l'instruction de la DGS du 18 décembre 2020 a assoupli les exigences de qualité qui s'appliquent à certains paramètres issus de la dégradation dans l'environnement de substances actives de pesticides (ou à certains « métabolites de pesticides »). Ainsi, après évaluation des risques par l'ANSES, les paramètres suivants ont notamment été concernés et classés comme métabolites non pertinents (ou sans risque inacceptable pour le consommateur) : ESA et OXA métazachlore, ESA et OXA acétochlore, ESA alachlore... Cette évolution a entraîné des retours à la conformité pour certaines unités de distribution (UDI). Cela explique, dans une grande mesure, la baisse importante des populations alimentées par de l'eau présentant des non conformités chroniques en pesticides observée entre 2020 (245 405 habitants concernés) et 2021 (149 391 habitants concernés).

De plus, l'avis de l'ANSES du 30 septembre 2022 a très récemment classé l'ESA métolachlore comme métabolite non pertinent de pesticides. En corolaire, depuis cette date, ce paramètre, qui est responsable de la majorité des non conformités observées en 2021 dans les eaux distribuées de la région, n'est également plus soumis aux limites de qualité dans les eaux distribuées applicables à la classe des pesticides. L'impact estimé en matière d'unités de distribution dont l'eau va redevenir conforme est majeur. Ainsi, sur la base des données qualité de l'année 2021, le nombre d'unités de distribution présentant des non conformités récurrentes est estimé, en fin d'année 2022, à une quarantaine en région Centre-Val de Loire, alimentant de l'ordre de 50 000 habitants.

Pour rappel, les dernières données relatives à la qualité de l'eau distribuée dans chaque commune sont disponibles sur le site www.eaupotable.sante.gouv.fr

Pour en savoir plus sur la réglementation applicable et sur les évolutions précitées, il convient de se référer aux règles de gestion applicables mentionnées dans la rubrique "réglementation-onglet pesticides"

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction des teneurs maximales en pesticides dans l'eau en 2021

Département		Conforme	Non-conformité ponctuelle (moins de 30 jours en 2021)	Non-conformité récurrente (plus de 30 jours en 2021)	Total
Cher	Nombre d'UDI	84	3	21	108
	Population	226 985	29 495	45 656	302 136
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	271	9	19	299
	Population	414 490	6 620	9 345	430 455
Indre	Nombre d'UDI	90	5	8	103
	Population	189 733	16 379	14 477	220 589
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	144	5	6	155
	Population	545 465	58 250	7 356	611 071
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	138	2	10	150
	Population	277 782	18 531	33 938	330 251
Loiret	Nombre d'UDI	202	5	26	233
	Population	623 146	17 136	38 619	678 901
Région Centre - Val de Loire	Nombre d'UDI	929	29	90	1 048
	Population	2 277 601	146 411	149 391	2 573 403

Évolution du nombre d'unités de distribution et des populations concernées par des non conformités récurrentes en pesticides dans l'eau depuis 2013

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cher	Nombre d'UDI	2	2	1	0	0	32	18	12	21
	Population	1 863	3 882	6 884	0	0	60 421	46 570	43 373	45 656
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	64	62	63	64	44	66	66	65	19
	Population	28 747	36 203	34 768	36 323	18 459	38 665	41 801	43 377	9 345
Indre	Nombre d'UDI	2	3	2	5	5	24	24	25	8
	Population	1 777	2 235	1 871	4 355	5 580	80 956	83 036	81 165	14 477
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	6	3	2	6	8	14	10	6	6
	Population	20 368	4 791	6 330	4 818	9 704	101 707	67 024	7 319	7 356
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	5	10	8	14	9	18	16	8	10
	Population	3 549	18 642	19 044	26 903	19 227	61 888	58 529	12 731	33 938
Loiret	Nombre d'UDI	21	22	21	22	19	32	21	26	26
	Population	55 518	42 979	28 946	61 668	64 070	91 070	36 943	57 440	38 619
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	100	102	97	111	85	186 ⁽¹⁾	155	142	90
	Population	111 822	108 732	97 843	134 067	117 040	434 707	333 903	245 405	149 391

(1) : forte augmentation en 2018 du nombre d'unités de distribution non conformes (et des populations concernées) liée à la recherche dans l'eau de nouvelles molécules, issues notamment de la dégradation du S-métolachlore et du métazachlore (herbicides).

Le chlorure de vinyle monomère.

1 731 analyses de chlorure de vinyle monomère (CVM) ont été réalisées en 2021 aux robinets d'immeubles ou de logements. Le taux de non-conformités a été de 5 %. Il convient de préciser que la présence de CVM en un point ne signifie pas que cette pollution affecte l'ensemble du réseau ou de la ville. En effet, la présence de CVM est liée à l'existence de conduites en PVC posées avant 1980 et les concentrations rencontrées dépendent de paramètres locaux (linéaires de conduites concernées, temps de séjour de l'eau dans les conduites...).

En pratique, les extrémités de réseaux, en zone rurale plus particulièrement, sont les plus concernées en raison d'un temps de séjour de l'eau majoré. Leur impact est donc limité concernant la population exposée. Des restrictions de consommation ont été prononcées dans les secteurs concernés en cas de non-conformité confirmée et d'absence de plan d'actions permettant un retour à la normale.

Les perchlorates.

L'ARS Centre-Val de Loire a engagé en 2012 une campagne de mesures des ions perchlorates dans les eaux destinées à la consommation humaine mettant en évidence la nécessité de suivre ce paramètre principalement dans le Loiret et l'Eure-et-Loir.

Fin 2021, 12 UDI du Loiret totalisant 14 397 habitants (soit 2,2 % de la population du département), 41 UDI d'Eure-et-Loir (alimentant 27 330 habitants soit 6,3 % de la population) et une UDI de l'Indre (3 474 habitants soit 1,6 % de la population) étaient alimentées par une eau dont la teneur moyenne en ions perchlorates a dépassé le seuil de 4 µg/L, à partir duquel il est recommandé de limiter l'utilisation de l'eau pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois. De plus, sept UDI du Loiret totalisant 2 186 habitants (soit 0,3 % de la population du département) ont été alimentées par une eau dont la teneur moyenne en ions perchlorates a dépassé le seuil de 15 µg/L à partir duquel il est recommandé de limiter l'utilisation de l'eau pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois, ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes. Des recommandations adaptées de limitation de consommation ont été adressées aux abonnés.

Le sélénium.

En 2021, au niveau régional, 28 UDI représentant 51 135 habitants, soit 2 % de la population régionale, ont consommé une eau dont la teneur moyenne en sélénium a dépassé la limite de qualité. En fonction des concentrations observées, des messages d'information adaptés ont été diffusés aux populations concernées, notamment des recommandations de non prise de compléments alimentaires à base de sélénium.

Il convient de préciser que la limite de qualité pour le sélénium dans l'eau du robinet devrait être prochainement relevée, pour tenir compte des nouvelles exigences de qualité fixées par la Directive européenne du 16 décembre 2020. En conséquence, le nombre de situations de non-conformités, décrit dans le tableau ci-dessous, sera amené à diminuer sensiblement.

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction des teneurs moyennes en sélénium dans l'eau en 2021

		Conforme	Non conforme	Total
Cher	Nombre d'UDI	107	1	108
	population	301 481	655	302 136
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	291	8	299
	population	427 352	3 103	430 455
Indre	Nombre d'UDI	101	2	103
	population	216 608	3 981	220 589
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	150	5	155
	population	583 637	27 434	611 071
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	148	2	150
	population	327 610	2 641	330 251
Loiret	Nombre d'UDI	223	10	233
	population	665 580	13 321	678 901
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	1 020	28	1 048
	population	2 522 268	51 135	2 573 403

Conclusion du bilan 2021

Ce bilan montre que l'eau distribuée dans la région est de qualité satisfaisante avec toutefois des disparités géographiques. Ainsi, les problèmes de qualité liés aux nitrates, mais également aux perchlorates et au sélénium, affectent majoritairement le département d'Eure-et-Loir ainsi que le nord du département du Loiret.

Concernant les nitrates, cette synthèse met en évidence la nécessité d'agir pour prévenir les nouvelles contaminations de ressources en eau et pour solutionner, dans les meilleurs délais, les situations de non conformités observées au niveau de l'eau distribuée. Sur ce point, il convient de rappeler le contexte de mise en demeure de La France par la Commission européenne, le 30 octobre 2020, pour non respect des exigences de la Directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ce bilan 2021 traduit les efforts engagés dans ce domaine, avec une diminution notable, d'un tiers, par rapport à l'année 2020, des populations alimentées par une eau dépassant en moyenne la limite de qualité en nitrates (50 mg/L).

Concernant les pesticides, dont le terme générique regroupe les molécules actives de pesticides, mais également leurs produits de transformation (communément appelés métabolites de pesticides), il est constaté une baisse importante des populations alimentées par de l'eau présentant des non conformités chroniques entre 2020 (245 405 habitants concernés) et 2021 (149 391 habitants concernés). Cette baisse est très largement imputable à un assouplissement, depuis le début de l'année 2021, des exigences de qualité qui s'appliquent à certains métabolites de pesticides, reconnus comme « non pertinents » (ou sans risque inacceptable pour le consommateur), après évaluation de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

De plus, il convient de noter que l'avis de l'ANSES du 30 septembre 2022 a classé l'ESA métolachlore comme métabolite non pertinent de pesticides. En corolaire, depuis cette date, ce paramètre, qui était responsable de la majorité des non conformités observées en 2021 dans les eaux distribuées de la région, n'est plus soumis aux limites de qualité applicables à la classe des pesticides. En conséquence, le nombre d'unités de distribution présentant des non conformités chroniques en pesticides sera donc fortement réduit en fin d'année 2022 (nombre divisé par deux en première estimation).

Les dernières données relatives à la qualité de l'eau distribuée dans chaque commune, avec les conclusions sanitaires de l'ARS adaptés à ces changements d'exigences de qualité, sont disponibles sur le site www.eaupotable.sante.gouv.fr

Cette synthèse doit permettre de sensibiliser les acteurs de l'eau sur la fragilité de la ressource dans la région et de conduire au développement de projets territoriaux portant l'amélioration de la qualité de l'eau : élaboration et mise en œuvre de Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux distribuées (PGSSE), de mesures de protection de la ressource en eau...